

Lettre de Penthes

*Bulletin d'information
de la Fondation pour l'Histoire des Suisses dans le Monde*

N° 007 – PRINTEMPS 2006

Institut des Suisses dans le Monde

*Responsable : Anselm Zurfluh
18, chemin de l'Impératrice*

1292 Pregny-Genève

Suisse

téléphone : 022 734 90 21

télécopie : 022 734 47 40

courriel : institut@penthes.ch

www.penthes.ch

Horaire du Musée des Suisses dans le Monde :

mardi à dimanche de 10 h à 12 h

et de 14 h à 18 h

fermé le lundi

Restaurant Le Cent-Suisses

ouvert tous les jours entre 10 h 30 et 17 h

fermé le soir sauf sur réservation de 15 personnes minimum

022 734 48 65 – restaurant@penthes.ch

Editorial du président de la Fondation

Chères lectrices, chers lecteurs,

Avec cette septième édition, la *Lettre de Penthes* franchit un pas important ; en effet, pour la première fois, il a été possible de consacrer l'essentiel d'un numéro à un sujet préétabli, en l'occurrence le **Jubilé de la Garde suisse pontificale (1506–2006)**. Nous espérons que cette première marquera la transition d'un bulletin d'information, au contenu quelque peu aléatoire, vers une **revue** conçue autour d'un aspect particulier de la vaste thématique des « Suisses dans le Monde ».

En utilisant le terme de revue, je ne vois pas notre modeste publication se transformer en une revue scientifique. Des articles courts, clairs et intéressants pour un public plutôt large doivent continuer à la caractériser. Afin de pouvoir réaliser cette ambition, nous devons compter sur l'aide à la fois d'auteurs qualifiés et de quelques mécènes qui nous aident à maintenir la gratuité de la *Lettre* et à réaliser encore des progrès dans sa présentation et sa distribution. Pour le prochain numéro, nous aimerions aborder la thématique de l'image de la Suisse et de sa promotion en nous basant, entre autres, sur certaines interventions de la Journée de Penthes 2006.

Mais revenons à la Garde suisse pontificale et à son jubilé. J'aimerais remercier tous les auteurs de ce numéro de la *Lettre* et tous ceux qui nous aident à préparer notre **exposition temporaire au Musée des Suisses dans le Monde** ; celle-ci qui sera **inaugurée le samedi 24 juin** (voir l'article aux pages 34-35). J'aimerais y ajouter une réflexion et un appel.

Pourquoi évoquer les Suisses du pape à Genève ? A cela deux réponses : tout en étant sis sur sol genevois, terre de la Réforme, notre Musée est une institution nationale. Et puis, cette exposition sera la seule manifestation du jubilé à Genève – et la seule exposition en Suisse ; nous pouvons donc raconter aux Genevois une histoire qu'ils connaissent peut-être mal et qui, pourtant, est importante pour la Suisse et sa manière de relier le passé et le présent, ses traditions nationales et l'ouverture sur le monde.

L'appel, enfin. Cette exposition a été rendue possible grâce à quelques mécènes. Mais notre récolte de fonds n'a pas encore atteint l'objectif que nous avons dû lui fixer. Nous avons ouvert un **c.c.p. spécial** (n° 17 - 445 307 - 8). A votre demande, nous vous enverrons la belle brochure préparée pour cette occasion ainsi qu'un bulletin de versement. Un grand merci d'avance.

Je vous donne rendez-vous à Penthes le 24 juin !

Bénédict de Tscharner

Le Service pontifical au Musée

Jean-René Bory*

En 1506, l'année même où il posait la première pierre de la Basilique de St-Pierre, à Rome, Jules II della Rovere créait la Garde suisse pontificale. Les deux cents hommes de cette compagnie, levée avec l'assentiment des Cantons, ne quittèrent plus le Vatican et le parvis de St-Pierre, qu'ils devaient bientôt rougir de leur sang. En 1527, en effet, sous le pontificat de Clément VII, une douloureuse catastrophe épouvanta la chrétienté. Dans le cadre du vaste conflit qui ravageait l'Europe, opposant Charles Quint à François I^{er}, le connétable de Bourbon marcha sur Rome, à la tête de l'armée impériale.

Le pape, pris au dépourvu, ne disposait, pour défendre la Ville Eternelle, que de sept à huit cents arquebusiers, de quelques miliciens et de sa Garde suisse. Persuadé que Rome resterait en dehors du conflit, il avait eu l'imprudence de licencier un corps de cinq mille Suisses quelque temps auparavant. Au premier assaut, le connétable fut tué d'un coup d'arquebuse, ce qui eut pour effet de déchaîner la fureur de ses lansquenets allemands. Prise, la ville fut livrée au pillage des barbares, incendiée, et la population sauvagement massacrée.

Tandis que le pape se réfugiait dans son château Saint-Ange, les lansquenets rencontrèrent, au Vatican, une résistance inattendue : la Garde suisse pontificale qui s'était barricadée sur le parvis de St-Pierre. Une effroyable bataille s'engagea. Durant six heures, les deux cents gardes suisses du pape défendirent le Sanctuaire de la Chrétienté contre des milliers d'assaillants exaspérés. Finalement, tous furent égorgés avec leur capitaine, Gaspard Roïst, de Zürich.

Par une étrange coïncidence, au même moment, la ville des bords de la Limmat adoptait la Réforme. Peu de temps avant le sac de Rome, Roïst et les Zurichois de la Garde pontificale avaient reçu l'ordre de regagner la Suisse. La missive des Conseils de Zürich leur étant parvenue en même temps que la nouvelle de l'approche du connétable de Bourbon et de ses lansquenets, Roïst et ses hommes avaient décidé de rester à Rome jusqu'au moment où la tempête serait passée. Ils payèrent de leur vie leur fidélité à la parole donnée. Ce jour-là, le 6 mai 1527, la Garde suisse pontificale acquit ses lettres de noblesse. Depuis, elle n'a jamais cessé de veiller sur le Vicaire du Christ.

Les sentinelles suisses qui montent, aujourd'hui, la garde au Vatican, devant la Porte de Bronze, sont la dernière et fidèle évocation d'un passé prestigieux. La Garde pontificale porte seule désormais le lourd héritage de gloire accumulé par nos ancêtres. Elle ferme la marche de cette immense cohorte, de ce million d'hommes qui fut, quatre siècles durant, la substance même de la Suisse.

*Président d'honneur de la Fondation

Le bon Pape Jean – souvenirs et convictions d'un ancien garde suisse pontifical

Gérard Perroud

Ayant eu le grand privilège de faire partie de la Garde suisse pontificale sous le règne du pape Jean XXIII quelques mois après son accession sur le trône de Saint Pierre, soit du 1^{er} mars 1959 au 31 mai 1963, je me fais un plaisir de relater ici, à l'occasion du 500^e anniversaire de la Garde, quelques souvenirs et ce que j'ai retenu des enseignements du pape Jean, qui ont beaucoup influencé ma vie.

Tout d'abord, j'aimerais relever quelques points forts, qui ont fait mon admiration pour ce pape arrivé sur le tard à la charge pontificale, à l'âge de 77 ans. Tout le monde s'accordait à penser qu'il ne s'agirait que d'un règne de transition. Mais il fallut bien vite constater qu'en quatre ans et sept mois de pontificat, Jean XXIII a créé l'événement en mettant sur pied un synode romain, un concile œcuménique et la mise à jour du droit canonique. Comment un pape si âgé a-t-il pu gérer un tel travail ? Je pense que si le but d'Angelo Roncalli était de devenir un curé de campagne entièrement dévoué à ses ouailles, ses connaissances très étendues de l'histoire, de la maison pontificale et sa grande érudition, alors qu'il était issu d'une pauvre famille paysanne de métayers bergamasques de Sotto il Monte, en ont fait un personnage d'exception. Il apportait un message de paix, de tolérance, de respect envers ses interlocuteurs. Cette attitude cordiale et diplomatique lui ouvrit toutes les portes. En effet, jusque là, ses prédécesseurs ont surtout cherché à convaincre. Jean XXIII a tout réussi au cours de sa longue carrière, au sein de la Curie romaine et au cours de son affectation en qualité de représentant diplomatique au St Siège de 1925 à 1953. Il fût tour à tour visiteur, puis délégué apostolique en Bulgarie où régnaient de graves tensions, ensuite en Turquie et en Grèce avant d'être nommé nonce à Paris en 1944. C'est ainsi qu'après cette longue carrière diplomatique, il est nommé cardinal, puis patriarche de Venise en 1953 jusqu'à son accession à la papauté.

J'aimerais maintenant citer quelques anecdotes qui donneront une image de ce pape, bien plus que les nombreuses pages écrites à son sujet. Le soir de son élection, c'est à ses concitoyens de Sotto il Monte qu'il adressa le télégramme suivant : « Je vous bénis, ainsi que tous les gens de mon village et tous ceux qui m'aiment. »

Le nonce Roncalli a obtenu un succès personnel auprès du président Herriot, anticlérical notoire ; il remarqua non sans tristesse que le vieillard, durement éprouvé par le sort, le fixait d'un regard vraiment hostile. « Monsieur le président » lui dit-il « nous ne sommes opposés que par nos vues politiques. Ne croyez-vous pas que ce soit bien peu ? »

L'une de ses premières mesures fut de rajuster les salaires et les traitements des différentes catégories de prélats et employés du Vatican. Il aura une attention spéciale envers les catégories les plus modestes qui bénéficieront d'une augmentation de 48%, les mieux payés ne touchant que 12% de plus. On dit que ces derniers furent très

mécontents. Pie XII les avaient traités royalement. Les gardes suisses reçurent l'augmentation de 48% !

En qualité de garde suisse, j'ai souvent été appelé, en plus des audiences générales et des services religieux, à escorter des personnalités reçues en audience privée. Je me souviens d'avoir escorté le général de Gaulle, le roi Baudoin et la reine Fabiola, Alexeï Adjoubei, gendre de Nikita Khrouchtchev et chef de presse du Kremlin (l'ouverture à l'Est étant déjà au programme de Jean XXIII). Madame Adjoubei a reçu un cadeau du pape à remettre à son père. Un jour, j'eus l'occasion de voir au Vatican le député-maire de Dijon, le chanoine Kir, un personnage haut en couleur, à qui l'on doit l'apéritif du même nom. Par ailleurs, j'ai aussi beaucoup admiré le travail effectué par Monseigneur Loris Capovilla, le secrétaire particulier de Jean XXIII, l'ombre du pape comme on avait coutume de le désigner, discret, réservé, d'une stature fluette, à côté du physique enveloppé et débonnaire du pape.

Le privilège de me trouver seul à seul avec Jean XXIII fut un moment intense et impressionnant, une fois la première surprise passée. Il connaissait très bien la Suisse et y avait séjourné, surtout à Fribourg.

Plus tard, lors de mon séjour au Vatican au cours de l'Année Sainte de l'an 2000, alors engagé volontairement en qualité d'aide de cuisine pour soutenir les sœurs vieillissantes de Baldegg, cuisinières de la Garde, j'ai eu le plaisir de rencontrer de vieilles connaissances, dont Guido Gusso, l'homme à tout faire de Jean XXIII, chauffeur, valet de chambre, ange gardien, qui venait tous les jours déguster un apéritif à la cantine des gardes. Après nous être reconnus après tant d'années, nous avons évoqué les temps anciens, moments bénis vécus avec le bon pape Jean, comme on aimait l'appeler. Comme moi, Guido avait beaucoup changé mais son approche était toujours empreinte d'une grande cordialité, comme c'était l'habitude de son illustre ancien patron.

Un autre souvenir qu'il me plaît d'évoquer ici, est la simplicité très attachante du pape Jean. Au liftier d'un des nombreux ascenseurs des palais pontificaux, il dit un jour :
« *Scusi per il disturbo* »

Inutile de dire en conclusion que tout ce que je viens de relater concernant le pape Jean XXIII, le bon pape Jean, a eu une grande influence sur le cours de ma vie, sur le choix de société, pour un monde meilleur, sur mon comportement social, sur le respect qui est dû à chaque être humain, si humble soit-il. Je suis engagé politiquement dans un parti soucieux des classes les plus défavorisées. Je fais du bénévolat et une œuvre qui me tient beaucoup à cœur est le pèlerinage annuel à Lourdes, où je m'occupe des malades en tant que brancardier de l'Hospitalité Genevoise de Lourdes. Et lorsque je me trouve avec les malades dans la basilique souterraine de St.Pie X de cette ville, j'ai toujours une pensée pour le bon pape Jean, qui a consacré cet édifice en 1958.

« *Viva la Guardia, viva il Papa !* »

Les Suisses au début du XVI^e siècle : « Des brutes, des rustres, des têtes brûlées ... qui se délectent du sang des Chrétiens »

François Walter*

Entre les vignettes de l'un des manuels d'histoire qui ont bercé mon jeune âge, on pouvait lire un commentaire édifiant sur l'œuvre civilisatrice du service militaire à l'étranger. Mettant les Suisses en contact avec le monde, il aurait, nous dit-on, stimulé les intelligences et nous aurait appris « ce qui nous faisait encore défaut : la raison, la clarté, la mesure et la grâce ».

De ces lacunes culturelles, nombreux sont ceux qui firent les frais à leurs dépens. Ainsi les habitants de Rome qui, un soir d'hiver de 1494, assistèrent à l'entrée du roi Charles VIII dans la ville. A la cadence sinistre des tambours, le défilé des soldats suisses, avec leurs étranges bannières où se distinguent des ours et des taureaux, répandit l'effroi, selon ce que rapportent les chroniqueurs. Durant tout le XVI^e siècle aussi, une simple évocation de la réputation belliqueuse des Suisses suffisait à faire naître la crainte. N'est-ce pas en rappelant que de simples paysans avaient pu, dans le passé vaincre les princes, que le Réformateur Thomas Münzer a su galvaniser en 1525 les paysans allemands en révolte. Durant les guerres de religion en France, vers les années 1570, faire défiler des jeunes déguisés en Suisses dans les rues d'une ville du Dauphiné pouvait contribuer, par l'évocation de la sauvagerie montagnarde, à calmer les esprits échauffés prompts à la rébellion.

A la fin du XV^e siècle, la Suisse est une société guerrière. Les jeunes sont fascinés par la gloire militaire et par l'enrichissement potentiellement rapide que celle-ci peut apporter. A l'échelle européenne, les cantons ont une réputation ambivalente. Leur valeur militaire est certes largement admise. Pourtant, des images plutôt négatives sont toujours attachées à ceux que l'on considère comme des montagnards brutaux et avides de pillage. La propagande impériale lors des conflits de la fin du siècle mobilise largement ces perceptions. En 1499, l'empereur Maximilien appelle à une véritable croisade contre les Confédérés, lesquels sont comparés aux Turcs infidèles parce qu'ils mettraient en péril l'ensemble de la chrétienté. Par des pratiques indignes de chrétiens, les Suisses ne se sont-ils pas révoltés contre leurs seigneurs naturels, demande le manifeste impérial ? Sodomites, zoophiles et haineux de la nation allemande, renchérissement les chansons populaires injurieuses. Du côté suisse, la vengeance fut soignée durant les épisodes belliqueux qui suivirent : une série de razzias où l'on pille, rançonne, incendie, sans faire de prisonniers mais en mettant systématiquement à mort les ennemis et sans respecter aucunement l'idéal chevaleresque de la guerre. On

—

* Vice-Président de la Fondation

comprend mieux la détestable réputation des Suisses à l'orée du XVI^e siècle. Eux qui s'enorgueillissent de leurs exploits – « c'était chose bien merveilleuse de voir si petit peuple braver l'Empire romain et tous les Allemands » dit la chronique de Tschudi – sont vilipendés par les lettrés. « Des brutes, des rustres, des têtes brûlées (...), formés à la guerre depuis le berceau, qui se délectent du sang des Chrétiens », comme le rapporte un humaniste en 1505. Les Turcs manifesteraient plus de piété que ces ignobles « sylvestres » et « alpinates inclementes » (sauvages des forêts et habitants des Alpes dépourvus de clémence) !

De son éphémère expédition en Italie, le roi Charles VIII avait ramené une impressionnante collection d'œuvres d'art et s'était fait accompagner aussi par des artisans, des artistes et des architectes italiens. Ce sont eux qui contribuèrent à la réalisation, en France, de résidences somptueuses avec leurs décors raffinés et leurs jardins à l'italienne. L'exubérance de cette architecture anime, on le sait, les célèbres châteaux de la Loire.

Pour les Suisses, la Renaissance italienne a surtout consisté à faire connaissance avec le « mal de Naples » (la syphilis), mystérieuse maladie ramenée par ceux qu'on désigne sous le terme négatif de soudards. Méprisant les œuvres d'art, les soldats suisses préfèrent des biens plus tangibles, des pièces d'orfèvrerie, des armes, des métaux précieux. En fait de butin, les Bernois ont, par exemple, ramené de la victoire de Novare (1513) les jeunes ours qui, installés dans les fossés de leur ville, seront désormais inséparables de l'image de la puissante république. D'une manière générale, les troupes suisses victorieuses sont plus attentives à exploiter systématiquement tout ce qu'on peut récupérer d'un champ de bataille en dépouillant les morts, plutôt qu'à conforter les résultats politiques de leurs hauts faits et à organiser le contrôle d'un territoire ! Il est vrai aussi que la Diète suisse s'est efforcée de réglementer les usages de la guerre et d'empêcher que l'esprit de lucre ne dénature totalement la réputation des cantons. Ce fut l'un des objectifs de la mainmise officielle sur les différentes formes d'engagement militaire à l'étranger dès 1503, dont l'application n'alla d'ailleurs pas sans difficultés notoires. La belle devise « Acriter et fideliter » de la Garde pontificale ne doit donc pas nous faire oublier que l'idéal le plus noble a toujours un revers. Qu'on le veuille ou non, la violence des anciens Suisses est aussi une composante à part entière de notre mémoire nationale.

Le statut juridique de la Garde Suisse – consensus autour d'une ambiguïté

Alain-Jacques Tornare

A l'occasion de la commémoration, le 22 janvier 2006, du « 500^e anniversaire de la mythique armée privée du pape » pour reprendre la formule d'Antoine Rûf dans le quotidien *La Liberté* du jour suivant, le président du Conseil d'Etat fribourgeois Claude Grandjean a pu ironiser sur cet « îlot dans la neutralité » que représente cette troupe de Suisses au service d'un Etat étranger à laquelle rendent chaque année hommage des Conseillers d'Etat ou des Conseillers fédéraux – pourtant soumis à une Constitution fédérale qui, jusqu'à la fin du XX^e siècle, stigmatisait le service à l'étranger – en faisant le voyage de Rome pour assister à l'assermentation annuelle des nouveaux gardes. Aucun état d'âme du côté du Conseil fédéral, semble-t-il, puisque Samuel Schmid, en charge de la défense de notre pays et particulièrement en verve ce jour-là, s'est alors déclaré prêt à aller en prison, s'il le fallait, avant d'y envoyer les gardes revenus au pays. Un risque minime à en croire Claude Grandjean, tant ces *mercenaires* d'un genre particulier, forment « un morceau de notre histoire et une fierté de notre présent ».

La Garde suisse pontificale semble l'exception qui confirme la règle, car le service étranger n'a généralement pas bonne presse, loin s'en faut. Perçues comme un engagement portant atteinte au statut de neutralité, les conventions militaires avec les Etats étrangers ont été formellement interdites par l'article 11 de la Constitution fédérale de 1848 et il en alla de même pour les enrôlements avec la loi du 30 juillet 1859 qui frappa même, au début, des Suisses enrôlés au service de Rome¹. Ainsi, dès le milieu du XIX^e siècle, le service étranger dit mercenaire a décliné inexorablement et un dernier coup de boutoir lui a été porté avec la chute des Etats pontificaux en 1870.

Les derniers services étrangers ont disparu. Tous ? Non, un petit service composé d'irréductibles soldats résista à l'esprit du temps et ce jusqu'à nos jours et du côté de Rome ! Aussi imperméable aux intempéries qu'aux bouleversements historiques, nos Gardes suisses pontificaux restèrent à leur poste au Vatican, sans que cela n'entraîne de remises en question en Suisse, même au temps du Kulturkampf triomphant. Il a suffi, pour détourner la disposition constitutionnelle interdisant le mercenariat, de considérer les Suisses du pape comme les gardiens d'un chef spirituel et non d'un chef d'Etat. Il semble tout simplement que cet élément vivant de notre patrimoine ait fait l'objet d'un consensus quasi permanent. C'est même à se demander si le quasi n'est pas de trop et si la Garde suisse pontificale n'est pas tout bonnement la plus durable expression du sacro-saint consensus helvétique.

A l'opposé, on a souvent condamné sans ménagement les légionnaires suisses revenus au pays à la prison ou à servir dans les grenadiers de montagne. Pourquoi cette différence de traitement ? Dans l'avant-propos de l'ouvrage commémoratif de Robert

¹ Archives fédérales, Berne, E2/2341.

Walpen sur la Garde suisse pontificale², M. Samuel Schmid, président de la Confédération en 2005, rappelle fort à propos que depuis 1927, le Code pénal militaire (article 94) interdit avec la plus grande fermeté le service à l'étranger : « Tout Suisse qui entre au service militaire à l'étranger sans autorisation du Conseil fédéral sera puni d'une peine de prison ». Toutefois, cette mesure ne semble jamais avoir concerné la Garde suisse, officiellement considérée à l'extérieur comme une garde domestique, d'un caractère purement policier alors que son règlement a toujours été tout ce qu'il y a de plus militaire et précise clairement dans son article I qu'il s'agit bien d'«un corps militaire formé de citoyens suisses ». Longtemps d'ailleurs, le règlement était resté inaccessible au non initiés afin de ne pas attirer l'attention sur les aspects contradictoires du statut de la Garde et on lira à ce sujet avec profit l'étude de Victor Monnier sur la question³.

Cette astucieuse manière de présenter *civilement* ce que le colonel Roland Buchs, ancien commandant de la Garde, qualifie de « plus petite armée du monde », de « dernière compagnie suisse au service de l'étranger »⁴ a ainsi permis chaque

² Robert Walpen, *La Garde suisse pontificale*, Genève Slatkine, 2005.

³ Victor Monnier, *Evolution de la législation fédérale sur le service militaire des Suisses à l'étranger et le statut actuel de la Garde suisse pontificale*, Licence en droit, Berne, 1981, Bibliothèque nationale suisse, Berne : Hq 5108.

⁴ Cité par Robert Walpen, p. 186.

année, lors de l'assermentation du 6 mai, à un Conseiller fédéral, un ou deux Conseillers d'Etat et à un haut dignitaire de notre armée d'y prendre part en toute légalité. La Confédération, qui a si longtemps maintenu la fiction d'une Garde indépendante de toute institution officielle en Suisse, a semblé à la fin du XX^e siècle vouloir s'impliquer plus avant dans son organisation. En son temps, Adolf Ogi avait proposé de trouver un officier professionnel à titre intérimaire en vue d'assurer la continuité du commandement au sein de la Garde pontificale. Des facilités sont offertes aux officiers supérieurs. Le Fribourgeois Roland Buchs a ainsi été promu à son retour chef de la sécurité au Palais fédéral. Finalement, comme deux précautions valent mieux qu'une et afin de couper court à toute velléité de contestation de la part d'Helvètes inconscients, les Gardes, durant le temps de leur service, « sont considérés comme citoyens du Vatican » et reçoivent la carte d'identité de « l'Etat de la Cité du Vatican », valable le temps de leur engagement.

Il fallut attendre la Constitution de 1999 pour voir disparaître la formule d'interdiction des capitulations, alors que notre pays, intégré à l'ONU, commençait à prendre part à des forces de maintien de la paix comme au Kosovo.

DEUX VISIONS CONTRADICTOIRES DE LA GARDE SUISSE PONTIFICALE

◀◀◀◀◀ VU DANS LE *NEBELSPALTER*, 20. August 1913, Nr. 31.

« La réorganisation de la Garde Suisse »

VU DANS *LE PILORI*, 9 MARS 1929, No 136. ▼▼▼▼

Bref historique des relations entre la Suisse et le Saint-Siège

*Jean-François Kammer, ambassadeur de Suisse près le Saint-Siège

La commémoration du 500^e anniversaire de la Garde suisse pontificale offre une excellente occasion d'évoquer brièvement les relations séculaires entre la Suisse et le Saint-Siège. Les quelques considérations qui suivent n'ont pour but ni d'analyser la nature complexe, notamment en regard de l'histoire, du sujet de droit international qu'est le Saint-Siège, ni de s'étendre en termes généraux sur la diplomatie vaticane, mais uniquement de décrire dans une perspective chronologique les relations diplomatiques entre la Suisse et le Saint-Siège. Par définition, il ne sera pas non plus question des impressionnants 500 ans d'histoire de la Garde suisse pontificale, quoique par bien des aspects la Suisse ait eu et possède encore, à travers ce corps, le plus visible et le plus prestigieux des « ambassadeurs » auprès du Saint-Siège.

Les relations avec la papauté furent à l'origine épisodiques, ponctuelles et en aucune manière institutionnalisées. C'est ainsi que les légats du Pape à l'occasion de leurs déplacements dans les pays de la Chrétienté eurent souvent l'occasion de s'arrêter ou même de séjourner en Suisse, à l'instar d'un Gentile de Spoleto (1478-80). La propagation de la Réforme au XVI^e siècle, notamment au sein de la Confédération, poussa le Saint-Siège à réagir, en particulier dans le cadre des travaux du Concile de Trente. L'application des décisions prises face à des cantons possédant de très larges compétences dans le domaine religieux devait être rendue plus aisée par l'ouverture d'une nonciature, telle que préconisée par l'archevêque de Milan Charles Borromée. En 1586 une nonciature permanente ouvrait ses portes à Lucerne. Le nonce, accrédité auprès des seuls cantons catholiques, avait pour tâche de propager la Contre-Réforme et, si possible, de regagner dans le giron de l'Eglise les territoires catholiques « égarés ».

A la suite de la Contre-Réforme les relations au XVII^e et XVIII^e siècles entre autorités politiques, évêques et nonciature furent marquées par des tensions épisodiques. En particulier après la 2^e guerre de Villmergen les rapports avec Lucerne, jaloux de ses prérogatives, se tendirent au point de voir le nonce déplacer temporairement sa résidence à Uri. Autorités politiques et envoyés du Pape se retrouvaient par contre unis pour s'opposer aux idées nouvelles et appliquer une censure conformément aux souhaits de Rome. Seuls les bouleversements de 1798 entraînèrent l'interruption des relations diplomatiques à la suite du retrait par le gouvernement helvétique de l'agrément au nonce. A partir de 1803 un nonce est à nouveau accrédité avec résidence à Lucerne auprès de la Confédération dans son ensemble, et non plus auprès des seuls cantons catholiques.

*L'auteur est également ambassadeur de Suisse en République tchèque avec résidence à Prague ; il a présenté ses lettres de créance au pape Benoît XVI le 16 juin 2005 et est amené à se rendre à Rome plusieurs fois par année.

La première moitié du XIX^e siècle fut marquée par une lente montée des idées libérales et de l'anticlérisme, qui se heurtèrent de manière de plus en plus marquée aux convictions conservatrices (question des couvents, des évêchés et des articles de Baden). A la fin de la guerre du Sonderbund le nonce quittait la Suisse, et dès la création de l'Etat fédéral, le Saint-Siège marquait sa réserve en n'étant plus représenté que par un chargé d'affaires résidant à Lucerne.

Le Kulturkampf devait provoquer une nouvelle et longue césure dans les rapports avec Rome. La disparition des Etats pontificaux en 1870, même si la qualité de sujet du droit international du Saint-Siège n'était pas contestée, et la tenue du Concile Vatican I amenèrent de nombreux milieux anticléricaux à mettre en doute le bien-fondé d'une nonciature. L'affaire Mermillod fournit le prétexte de la rupture. Nommé vicaire apostolique pour le canton de Genève par le Pape dans la perspective de la création d'un évêché à Genève, Monseigneur Mermillod fut expulsé par le Conseil fédéral.

La polémique, grossie par des accusations réciproques entre Berne et Rome, enfla et aboutit sur décision de Berne le 12 décembre 1873 à la rupture des relations diplomatiques.

L'absence de relations diplomatiques ne signifia toutefois pas au cours des décennies qui suivirent l'interruption de tout contact avec Rome. C'est ainsi que des télégrammes de félicitations ou de condoléances furent envoyés lors d'intronisations ou de décès de souverains pontifes, (allant jusqu'à la mise en berne des drapeaux sur le Palais fédéral en 1914) et que des accords furent conclus avec le Saint-Siège, notamment pour régler la succession de l'évêque de Bâle, Monseigneur Lachat, et la création d'une administration apostolique au Tessin.

Pendant la première guerre mondiale les contacts s'intensifièrent à nouveau, plus spécialement avec l'établissement d'une mission humanitaire qui prit bientôt la forme d'une mission officielle. Le 20 juin 1920 le Conseil fédéral, plus particulièrement sur l'initiative du Conseiller fédéral Giuseppe Motta, décidait d'accéder à la demande du Saint-Siège de rouvrir la nonciature. Dans le souci de ne pas heurter certaines sensibilités protestantes, le Conseil fédéral déclarait toutefois qu'il renonçait à faire usage de la réciprocité, excluant ainsi d'accréditer un ambassadeur de Suisse au Saint-Siège. Le nonce se voyait quant à lui accorder le rang de doyen du corps diplomatique.

La Suisse se trouvait ainsi dans la situation inhabituelle de relations unilatérales, le représentant du Saint-Siège et doyen du corps diplomatique n'ayant aucun pendant du côté suisse.

Relevons dans ce contexte qu'à ce jour, sur les 176 Etats qui entretiennent des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, 71 disposent d'ambassadeurs résidant en permanence à Rome et accrédités uniquement auprès du Saint-Siège, ce dernier n'acceptant pas de double accréditation depuis l'Etat italien.

Contrairement aux craintes de certains, l'existence d'une nonciature dans les décennies qui suivirent sa réinstallation ne s'avéra en aucune manière conflictuelle. Les tensions interconfessionnelles traditionnelles eurent plutôt tendance à s'atténuer.

Par ailleurs, à côté de l'aspect bilatéral, les opinions prenaient aussi conscience du rôle de plus en plus marqué joué par le Saint-Siège au sein de la Communauté internationale, notamment par sa participation aux travaux des organisations internationales.

En 1969 un pape, en la personne de Paul VI, se rendait pour la première fois en Suisse, à Genève, et en 1984 le pape Jean Paul II fit une visite pastorale de cinq jours en Suisse.

Deux interpellations parlementaires soulevèrent, en 1978 et en 1990, la question d'une régularisation des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, en demandant de mettre fin à son caractère unilatéral. Dans les deux cas le Conseil fédéral répondit que, s'il n'était en principe pas opposé à une telle régularisation, il attendrait pour ce faire le moment opportun.

La situation créée au sein de l'évêché de Coire autour de la personnalité de l'évêque Haas lui en fournit l'occasion.

Sans vouloir entrer ici dans des considérations de fond sur cette affaire qui, dans l'esprit de certains, mettait en danger la paix confessionnelle, il apparaît que l'insatisfaction provoquée dans de larges couches de la population émut les autorités cantonales concernées. Celles-ci s'adressèrent à la Confédération en lui demandant d'exposer leur inquiétude à Rome.

Le Conseil fédéral dut constater à ce moment qu'il ne disposait pas à cet effet de l'instrument adéquat. C'est ainsi qu'il décida en octobre 1991 de nommer un ambassadeur « en mission spéciale » près le Saint-Siège en la personne de l'ambassadeur Jenö Staehelin, chef de la division Europe et Amérique du Nord au Département fédéral des affaires étrangères. Il mettait ainsi fin à l'anomalie existant dans ces relations depuis 1920 et disposait désormais d'un canal adéquat pour faire connaître son point de vue.

Lorsque, par la suite, la nomination de Monseigneur Haas à l'archevêché de Vaduz et la nomination de nouvelles personnalités à l'évêché de Coire permirent d'apaiser la situation, le Conseil fédéral maintint l'ambassadeur « en mission spéciale ». Après Berne, c'est successivement de Vienne, Budapest et Prague, où ils résidaient, qu'ils exercèrent leur mandat auprès du Saint-Siège.

En juin 2004, à l'occasion de la venue en Suisse du pape Jean Paul II, le Conseil fédéral décida de mettre fin à la « mission spéciale » et de régulariser pleinement la situation en nommant son représentant à Prague ambassadeur à part entière auprès du Saint-Siège, tout en maintenant le Saint-Siège comme accréditation annexe. L'ouverture d'une ambassade de Suisse propre auprès du Saint-Siège n'est en effet pas envisagée.

Gardes suisses de Rome ou de France, même combat pour l'honneur et la fidélité

Alain-Jacques Tornare

A chaque Garde suisse, sa tragédie-lieu de mémoire. Massacre de la Garde suisse pontificale par les Espagnols lors du sac de Rome le 6 mai 1527, destruction de la Garde suisse de Louis XVI par les révolutionnaires français le 10 août 1792. Les deux événements présentent bien des similitudes et nombre d'auteurs n'ont pas manqué de les rapprocher. Ainsi, le 19 juin 1935, le Conseiller fédéral Giuseppe Motta relève, dans sa préface à l'ouvrage de Gaston Castella sur *La Garde fidèle du Saint-Père*, que l'auteur « parle avec émotion de ceux qui, anticipant sur le drame des Suisses tombés le 10 août 1792 sur les marches des Tuileries, moururent en héros au sac de Rome le 6 mai 1527 » (p. 15). A la fin de son ouvrage hagiographique, le professeur fribourgeois ne peut s'empêcher cette envolée lyrique : « C'est vous tous, soldats de quatre siècles, que je vois se lever devant moi en achevant ma tâche, vous, les frères de ceux qui tombèrent le 10 août sur les marches des Tuileries ». (p. 196).

Reprenons les éléments du dossier, ou plutôt de ces tragédies. D'abord unité de temps et de lieu : un huis clos à Rome et Paris. Dans les deux cas un combat acharné, une lutte désespérée et une dimension mystique. Première similitude, avant le déclenchement de l'acte final : tandis que Louis XVI ordonne à ses Suisses de déposer les armes et de se retirer au beau milieu du combat, c'est avant que celui-ci ne débute que le pape avait donné aux siens l'ordre de ne pas se battre et de se retirer avec lui au château Saint-Ange. Le pape Clément VII tout comme le roi des Français font preuve d'aveuglement avant le drame et ne prennent pas les mesures adéquates, se laissant acculer dans leurs palais respectifs qu'ils quittent juste à temps avec une partie de leur garde, l'un pour le château Saint-Ange, l'autre pour se retirer à l'Assemblée nationale, avant d'être faits prisonniers. Les deux forces suisses se montrent par contre à la hauteur de l'événement. Les deux souverains peuvent compter sur le dévouement de leurs Gardes suisses qui vont se sacrifier pour eux lors d'un combat perdu d'avance. Même si cela n'a pas forcément été mis en évidence, il y a également dans la tragédie des Tuileries une dimension religieuse. A lire les dernières lettres et les témoignages des Gardes suisses, cela ne fait aucun doute. Les jeunes officiers idéalistes, en particulier, ont eu l'impression de se sacrifier pour la fille aînée de l'Eglise et ont cru jusqu'au bout au miracle. Comment leur Dieu pouvait-il abandonner celui qui régnait par droit divin ? Tant à Rome qu'à Paris, les hommes sont présentés comme des héros qui sauvent l'honneur en mourant pour leur serment. Dans l'un et l'autre cas, ils ont combattu comme les chrétiens subissent le martyr, qu'ils soient au service du successeur de Saint-Pierre ou du roi très chrétien.

L'une des grandes images de la journée du 10 août représente la poignée de Gardes suisses commandés par le sous-lieutenant de Forestier et l'enseigne de Montmollin, adossés à la statue de Louis XV et repoussant plusieurs fois les charges des Français. On retrouve la même image à Rome avec les Suisses qui succombèrent après une lutte

héroïque près de l'obélisque, située non loin du Campo Santo allemand. Robert Walpen reproduit, dans son ouvrage sur la Garde suisse pontificale, le tableau de Giuseppe Rivaroli de 1927 intitulé *Sacco di Roma* qui représente « la résistance héroïque des gardes suisses acculés près de l'obélisque »⁵.

Chacune de ces tragédies a fait l'objet ensuite d'une grande entreprise mémorielle à géométrie variable. Dès 1821, le Lion de Lucerne est là pour témoigner du sacrifice de la Garde suisse du roi, tandis qu'il faudra attendre le 20 octobre 1927 pour que soit inauguré le monument dû au ciseau d'Edouard Zimmermann, d'Unterwald, élevé dans la cour d'honneur des Suisses au Vatican, à la mémoire des héros du 6 mai 1527.

Si tant en 1527 qu'en 1792, les Gardes se sacrifient au nom de l'honneur et de la fidélité, il existe tout de même des différences. Le commandant Kaspar Röst meurt avec ses hommes, tandis qu'aucun officier supérieur ne combat avec ses hommes au 10 août. La Garde suisse du roi de France ne ressuscita que quelques années sous la Restauration, tandis que celle du pape ne connaîtra que quelques éclipses : point de Garde suisse pontificale de 1527 à 1548 ; de même le passage au XIX^e siècle se fit sans cette Garde, dissoute le 17 février 1798 et reconstituée partiellement le 3 juillet 1800, avant d'être à nouveau supprimée de 1809 à 1814, durant le Premier Empire, quand le pape est exilé à Fontainebleau et que Rome se transforme en chef-lieu de département français. Autre disparition lors de ce que l'on a appelé le « Printemps des Peuples », au moment de l'éphémère République romaine en 1848-1849. Sous sa forme actuelle, la Garde suisse pontificale fait plutôt penser aux Cent-Suisses de France fondés en 1497 par Charles VIII, première unité permanente au service d'un souverain étranger, dont le drapeau symbolise à lui tout seul le sort et la geste des Suisses : un rocher frappé par la foudre et battu des flots avec cette devise « *Ea est fiducia gentis* » : telle est la fidélité de cette nation. Chose curieuse, c'est précisément sur cette formule latine que se termine l'ouvrage de Gaston Castella consacré à la Garde suisse du pape.

⁵ Robert Walpen, *La Garde suisse pontificale*, Genève Slatkine, 2005, p. 68-69.

« Suisse – Russie : des siècles d'amour et d'oubli 1680–2006 »

L'an 2006 marque le centenaire de la présence diplomatique de la Suisse en Russie et les soixante ans du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays – pour 1946, il faudrait préciser : avec l'Union soviétique – et du retour plus ou moins volontaire des internés soviétiques en Suisse dans leur pays. Les relations consulaires datent de 1817. Il n'est pas très clair à quel événement se réfère l'an 1680 évoqué dans le titre ; François Le Fort, par exemple, séjourna en Russie dès 1675 déjà.

Le titre est celui d'une **exposition au Musée historique de Lausanne** (4, place de la Cathédrale), récemment rénové. Les commissaires **Laurent Golay** et **Alexandra Karouova** nous offrent aussi un très beau catalogue illustré. Le Musée des Suisses dans le Monde à Penthes a été sollicité pour mettre à disposition plusieurs objets.

L'exposition durera encore jusqu'au **21 mai 2006**. Nous recommandons aussi les deux dernières **lectures-spectacle** au cours desquelles l'actrice **Nathalie Pfeiffer**, – bien connue des visiteurs de Penthes ! – évoque « Une enfance à Saint-Pétersbourg », celle de sa grand'mère Germaine Kaufmann, auteur d'un journal intime plein de saveur (dimanches 30 avril et 7 mai à 11h15, réservations 021 315 41 01). Sur le jubilé de la reprise des relations diplomatiques entre la Suisse et l'USSR, on peut aussi consulter le site : www.2006jubilee.com.

Swiss roots

Saviez-vous qu'un million d'Américains ont des origines suisses ?

Ce sont ces descendants plus ou moins lointains d'immigrés suisses que la Fondation Pro Helvetia, Présence suisse, Suisse Tourisme et la SSR (Swissinfo) veulent mettre au centre d'une nouvelle campagne destinée à rehausser l'image de notre pays aux Etats-Unis. La coordination de ce vaste programme, qui se déroulera tout au long de l'année 2006, est entre les mains du Consulat général de Suisse à New York dirigé par l'Ambassadeur Raymond Loretan. Certains événements auront aussi lieu en Suisse. Notre Fondation est en contact avec les organisateurs pour servir de lien avec l'opinion publique en Suisse. L'exposition qui aura lieu au Musée de l'immigration d'Ellis Island à New York ouvrira ses portes le 1^{er} août 2006.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.swissroots.org.

Un autre livre du jubilé...

C'est une bonne et vieille tradition qu'un jubilé soit aussi célébré par la publication de différents ouvrages de commémoration. Les cinq cents ans de la Garde suisse pontificale ne font pas exception ; ayant présenté dans notre dernier numéro le livre de Robert Walpen, nous aimerions vous recommander aujourd'hui le livre de Christian-Roland Marcel Richard, un sergent toujours en service à Rome. Ce livre superbement illustré comporte un mot de bienvenue du Pape Benoît XVI, une préface du secrétaire d'Etat, le cardinal Angelo Sodano et du commandant de la Garde, le colonel Elmar Th. Mäder. En guise de présentation, nous reproduisons ici la préface du Colonel Mäder.

L'operato del corpo della Guardia Svizzera Pontificia nell'arco dei cinque secoli dalla fondazione si può desumere attraverso i dati e i fatti. Tuttavia il nostro servizio per la sicurezza, l'ordine e il cerimoniale – ieri come oggi – è caratterizzato da qualità tipicamente svizzere come l'abilità, la perseveranza, la tenacia, la precisione, la padronanza di più lingue e lo zelo. Noi siamo una truppa orgogliosa che viene da un orgoglioso popolo. Siamo coscienti delle nostre capacità e dei nostri limiti, come pure della particolare responsabilità che ci è data.

Il presente volume di Christian Richard offre per noi e al pubblico internazionale uno straordinario strumento per accostarsi alla realtà della Guardia Svizzera. Per la prima volta un soldato attivo, che col suo impegno da alabardiere è arrivato al grado di sergente, si è dedicato a compilare un'opera completa sulla storia e la vita della Guardia Svizzera Pontificia. Già il modo in cui ha redatto il volume è un'espressione del nostro stile di vita. Nello scarso tempo libero e durante le lunghe ore dei turni di notte l'autore ha esaminato documenti, studiato fonti e raccolto impressioni. E grazie alla disciplina di una Guardia se ora dopo molti anni quest'opera può essere finalmente presentata al pubblico.

Il particolare fascino di questo volume sta anche nel fatto che il sergente Richard, come storico dilettante, non avanza alcuna pretesa accademica, e ciò nonostante ha radunato e riordinato tutti i materiali con meticolosità scientifica. Con la sua competenza editoriale, Leonardo International ha dato ai contenuti un'espressione che ha incontrato il gradimento di tutti noi.

Il corpo è orgoglioso che un'opera storica creata da un suo esponente possa essere presentata al grande pubblico.

Dal Vaticano, 12 settembre 2005

Ce livre – comme tous les autres qui sont évoqués dans les pages de la *Lettre de Penthes* – peut être acheté ou commandé à la boutique du Musée, au prix de frs 69.-

LE PLUS BEAU LIVRE DE COMMEMORATION DU JUBILE

Je commande exemplaire(s), **Richard, La Guardia Svizzera Pontifica nel corso dei secoli**, à 69 frs / 45 €

NOM :PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :SIGNATURE :

Nous avons lu :

Hans Rudolf Fuhrer, Robert-Peter Eyer et autres, *Schweizer in „Fremden Diensten“. Verherrlicht und verurteilt*, Verlag Neue Zürcher Zeitung, Zürich, 2006

Tous ceux dont l'intérêt pour le service étranger des Suisses a été éveillé par le grand livre du capitaine Paul de Vallière – publié en 1913 et réédité en 1940 – ou encore par les écrits de Jean-René Bory seront ravis d'apprendre que le sujet vient de faire l'objet d'une nouvelle publication d'ensemble sous la responsabilité de Hans Rudolf Fuhrer, professeur à l'Académie militaire de l'École polytechnique de Zurich, et de son assistant Robert-Peter Eyer. Aux propres textes de ces deux éditeurs s'en ajoutent d'autres sous la plume d'auteurs divers, dont nous relèverons deux en langue française : celui de Dominic Pedrazzini, membre du Conseil de notre Fondation pour l'Histoire des Suisses dans le Monde, sur les « Colonels généraux et inspecteurs généraux des Suisses et des Grisons », et celui de Philippe Clerc sur « La Capitulation de Fribourg en 1803 – Signature du traité capitulatif le 4 Vendémiaire an XII de la République ».

Ce livre, à vrai dire, ne prétend aucunement remplacer les écrits d'auteurs précédents. Il s'agit du fruit d'un colloque qui s'est tenu à l'Université de Zurich en hiver 2003/2004. Sur beaucoup de points, la présentation reste plutôt générale ou sommaire. En revanche, certains nouveaux aspects sont relatés, tels que le procès et l'exécution du capitaine Henry Wirz, commandant du sinistre camp de prisonniers sudiste d'Andersonville, en Georgie, pendant la Guerre civile des Etats-Unis, l'épopée des Suisses de la Légion étrangère française, celle des Suisses engagés dans la Guerre civile espagnole ou encore des Suisses volontaires dans la Wehrmacht ou la Waffen-SS de la Seconde Guerre mondiale. Le message principal de cette publication semble être : le sujet est vaste et mérite, aujourd'hui comme dans le passé, qu'une nouvelle génération d'historiens se penche sur ses multiples aspects. Ce qui est également à relever, c'est que les auteurs ont été tenus, comme il se doit dans un volume rédigé par des historiens professionnels, de fournir une bibliographie complète.

Toujours par comparaison avec le livre du capitaine de Vallière, dont voici le ton original: « ... Il faut, pour que le peuple soit juge, faire passer devant ses yeux l'éclatante vision de nos régiments étrangers, ressusciter leurs actions héroïques, dignes de prendre place aux côtés des victoires remportées par nos pères pour l'indépendance nationale ; il faut connaître la grandeur épique de cette histoire qui a eu pour théâtre le monde entier ... Pendant quatre siècles, ils donnèrent partout l'exemple de la discipline et du dévouement, partout ils se couvrirent de gloire. »

Chez Fuhrer, nous entendons un son de cloche quelque peu différent, dont on retiendra cependant l'aspect interrogatif ou incertain. « Ein anderer Strang, den egoistischen Ansatz des unstaatlichen, freien Kriegers ergänzend oder meist konkurrenzierend, war das obrigkeitliche Interesse an käuflichen Kriegern für eigene Vorteile. Durch den Abschluß von Allianzen, Soldverträgen und Kapitulationen – gefördert durch die zentrale europäische Lage der Schweiz, sowie durch die unbestreitbar hervorragende militärische Fertigkeit der eidgenössischen Krieger – konnten machtpolitische und wirtschaftliche Vorteile eingehandelt werden. Blut der Untertanen im Austausch gegen Pensionen für die regierenden reichen Familien, «Pas d'argent – pas de Suisses» etc.

sind höchst problematische Verkürzungen der Verhältnisse. Zu komplex sind die Zusammenhänge, die es jeweils zu berücksichtigen gilt. » Reconnaissance de la complexité des circonstances historiques donc, mais aussi insistance sur les aspects économiques, sociologiques, confessionnels (l'opposition des réformateurs contre le service étranger). Mais quand Hans Rudolf Fuhrer et Norbert Furrer abordent la question, fort intéressante, des transferts culturels que la Suisse doit à ses officiers et soldats rentrés du service étranger, on reste sur sa faim ; voilà un champ d'investigation qui mériterait des investigations plus approfondies.

Une dernière remarque, d'ordre iconographique : Le livre dont il est question ici est richement illustré, y compris par bon nombre de reproductions en couleur. Les collections publiques, la Bibliothèque militaire fédérale à Berne, entre autres, y ont contribué. Mais on tombe aussi sur une série d'illustrations, en noir et blanc, qui ont été reprises du livre du capitaine de Vallière, des portraits notamment. La plupart des originaux, sans doute, existent toujours, dans les salons ou corridors de maisons privées entre autres – ou au Musée de Penthes. Les retrouver et les photographier en couleurs avec les techniques d'aujourd'hui, voilà qui serait un projet digne d'être abordé, coûteux certes, mais susceptible de mettre des chercheurs sur de nouvelles pistes ...

Jean Hubert-Brierre, *Les Cent-Suisses – Garde rapprochée du Roy*, Editions Mémoires d'Hommes, Paris, 2005

En lieu et place d'un commentaire de notre propre crû, nous nous permettons de reproduire ici la préface de la plume de l'écrivain **Ghislain de Diesbach** (Paris) :

« Contrairement à ce que leur appellation pourrait laisser croire, les Cent-Suisses étaient plus de cent, car leur prestige attirait bien des candidats impatients d'entrer dans l'Illustre Compagnie et qu'il ne fallait pas désespérer. Contrairement à ce que l'on pourrait penser également, ils n'étaient pas toujours suisses, à commencer par leur chef. C'était une des charges les plus honorifiques de la monarchie, conférée à un grand seigneur, bien vu de la Cour, tel le duc de Brissac, le dernier amant de Madame du Barry. Alors que les Gardes-Suisses étaient de toutes les batailles, les Cent-Suisses, eux, étaient de toutes les fêtes et contribuaient par leur belle ordonnance ainsi que par la richesse de leurs uniformes à l'éclat de la Couronne, éblouissant les badauds lors des cérémonies officielles où ils encadraient le souverain.

La Compagnie des Cent-Suisses, minuscule état dans l'Etat, avait ses règles, ses privilèges et ses juges, jouissant ainsi d'une véritable extraterritorialité. C'est l'objet de l'étude savante et fouillée à laquelle s'est livrée Jean Hubert-Brierre qui, avec patience et persévérance, a recherché dans les archives publiques et privées les éléments lui permettant de montrer comment vivaient alors officiers et soldats des Cent-Suisses, expliquant leurs rapports avec les Français, les autres régiments suisses et la Cour. Il s'agit là d'un très beau travail, ressuscitant un corps à la fois célèbre et méconnu, qui reste lié aux plus grandes heures de la monarchie et a disparu peu avant celle-ci, échappant ainsi au massacre dont furent victimes, le 10 août 1792, leurs camarades moins heureux des Gardes-Suisses. Ce livre manquait ; il est donc bienvenu, comblant une lacune. »

Histoire de l'Ordre de Malte

Bertrand Galimard Flavigny, Editions Perrin, Paris, 2006

L'Ordre souverain militaire et hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem de Rhodes et de Malte fascine non seulement en raison de son action humanitaire dans le monde entier, mais aussi – c'est ce qui le distingue d'autres organisations de ce genre telles que Médecins sans frontières – à cause de son organisation « chevaleresque », de ses insignes et, surtout, de sa longue et vénérable histoire.

L'Ordre, dont le siège est « dans » Rome, est souverain, ce qui en fait la plus petite entité souveraine que connaisse le droit international public. Ce statut *sui generis* rappelle l'indépendance et la neutralité du Comité international de la Croix-Rouge. Ce sont là des conditions essentielles pour une action humanitaire efficace dans un monde où les Etats, tout comme des acteurs non étatiques telles que les organisations terroristes, postulent la primauté du politique sur les exigences absolues de la dignité humaine. Nous nous permettons cette affirmation, même si certains pensent voir une contradiction entre la souveraineté de l'Ordre, d'une part, et son caractère d'ordre religieux et les liens très forts qui l'unissent à l'Eglise catholique romaine, d'autre part.

Pour revenir à l'histoire : ce qui fascine, ce sont évidemment les événements dramatiques qui ponctuent ces neuf siècles d'existence, depuis la fondation de l'Ordre, à Jérusalem, au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, par le frère Gérard, la conquête (ou délivrance) de la Ville sainte par Godefroy de Bouillon en 1099, la chute de Jérusalem en 1187, celle d'Accre en 1291, celle de Rhodes en 1522, jusqu'à l'occupation française de Malte en 1798 et la conquête de l'île par la Grande-Bretagne en 1800, et bien d'autres événements encore. Nous sommes là en face d'une histoire de la Méditerranée en tant qu'espace emblématique de conflit et de rencontre entre Orient et Occident.

Le livre de Bertrand Galimard Flavigny se lit facilement et séduit en outre par ses annexes, qui vont de l'organisation de l'Ordre à la bibliographie en passant par les insignes et la philatélie.

Utiliser Internet pour être au courant de nos activités...

Notre site Internet est mis à jour presque toutes les semaines... et devient, de ce fait, un moyen très simple pour s'informer des dernières nouvelles de Penthes ! Avec nos 10'000 fichiers, nos 5'000 photos et tous les liens, vous pouvez surfer très longtemps. Vous nous trouvez sous l'adresse :

www.penthes.ch (cliquez Musée et puis News ou directement <http://www.penthes.ch/f/diverses/NewsSecondaire2.htm>).

Les vigneronnes suisses en Australie

Sait-on en Suisse que l'industrie vini-viticole de l'Etat australien du Victoria a été créée par des Neuchâtelois ? Certainement pas ! Et pourtant, c'est un fait. Dès lors, Amis du Vin et ... des Suisses dans le Monde, achetez le livre de John Tétaz, un descendant d'un des premiers vigneronnes suisses arrivés en Australie dans les années 1850. Vous y lirez l'aventure de ces pionniers grâce aux lettres que Charles Louis Tétaz écrivit entre 1856 et 1897, de Geelong près de Melbourne à sa famille restée à Boudry. Cette aventure humaine vous conduira sur la route de ces Suisses qui n'avaient pas peur de s'expatrier et d'entreprendre.

On peut évidemment se demander comment l'idée est venue aux Amiet, Breguet, Dardel, Dunoyer, Perdrizat et autres Aeschlimann d'aller commencer une nouvelle existence aux antipodes. C'est un peu le hasard qui les y a conduits. En effet, Charles Joseph La Trobe, un Anglais qui était à Neuchâtel le précepteur des enfants de Montmollin, fut nommé gouverneur de la future colonie de Victoria et arriva en 1839 à Melbourne avec sa femme Sophie, née de Montmollin, et leur fillette Agnès âgée de deux ans.

A cette époque de révolutions en Europe, les familles nobles craignaient pour leurs privilèges et certaines d'entre elles décidèrent d'envoyer un de leurs fils dans un pays où la Couronne d'Angleterre pouvait encore les protéger. C'est ainsi que Sophie La Trobe - de Montmollin écrivit à certains de ses cousins et les décida à s'expatrier. Parmi eux, les de Dardel, de Meuron, de Pury, tous Neuchâtelois, mais aussi le Fribourgeois de Castella, partirent pour l'Australie, emmenant avec eux de nombreux vigneronnes des rives du Lac de Neuchâtel.

Vous lirez la description du voyage de Charles Louis Tétaz de Boudry en Angleterre, puis de Londres en Australie, où il arriva, en février 1856, à bord du *Evening Star*, après un voyage d'environ quatre mois en mer ; vous le suivrez à Geelong, sur les collines de Barrabool où il fit souche et planta ses vignes.

Ce livre illustré, dans lequel figurent les armoiries de 26 familles neuchâteloises, vaudoises, fribourgeoises, mais aussi bernoises, est l'histoire d'une aventure, de l'endurance et de la fierté d'une belle réussite, mais aussi de la tristesse qui suivit la destruction des vignobles par le *Phylloxera vastatrix* en 1875-76.

John Tétaz, *From Boudry to the Barrabool Hills, The Swiss Vignerons of Boudry*. En vente à Penthes au prix de frs 55.- ou € 37.-.

NB : Si vous passez par Neuchâtel, allez à la Chapelle de l'Ermitage, à 10 minutes à pied depuis la gare. A droite en entrant, vous y verrez un vitrail où figure l'histoire de Charles Joseph La Trobe et de sa femme Sophie de Montmollin.

Re-NB : Aujourd'hui, Guill de Pury, descendant d'un des premiers immigrants neuchâtelois, vit à Yerrinberg, dans la Yarra Valley près de Melbourne, où il cultive, avec son épouse Katherine, les vignes qu'il a replantées un siècle après que le vignoble de son grand-père a été anéanti par le phylloxera.

Editions de Penthes : neue Reihe

Anselm Zurfluh

Das Auslandschweizer-Institut von Penthes ist mehr als ein Museum mit Bibliothek. Es will auch mittels seiner verlegerischen Tätigkeit kommunizieren. Bisher publizierten die Editions de Penthes vor allem Ausstellungskataloge oder Monographien. Die Herausgabe einer neuen Reihe von leicht lesbaren, angenehm präsentierten und wohlfeilen Kurzbiographien unter dem Titel „**Suisses dans le Monde**“ („Schweizer in der Welt“) hat mit *Johann Konrad Kern (1808 – 1888). Staatsmann und Diplomat* seinen Anfang genommen. Wir gehen davon aus, daß derartige kleine Taschenbücher noch am ehesten unser heutiges Publikum veranlassen können, sich mit Persönlichkeiten der Vergangenheit zu befassen, die gewissermaßen die externe, die internationale Seite des Schweizertums verkörpern.

a.Botschafter **Benedikt von Tschärner** hat das Bändchen in deutscher und in französischer Sprache verfaßt. Wir möchten mit diesem ersten Band zeigen, wie die Serie bezüglich der Auswahl der dargestellten Persönlichkeiten, aber auch in Umfang, Stil und Präsentation aufgemacht sein sollte.

Diese Bücher kosten **Fr. 10.-** und sind im Museumsladen von Schloß Penthes erhältlich. Dank der Zusammenarbeit mit der Verlag **Editions Infolio** ist auch ein Vertrieb durch den Buchhandel sichergestellt.

Weshalb Kern ? Für den Verfasser liegt die Antwort auf der Hand: Es handelt sich um einen seiner prominentesten Vorgänger auf dem Posten des diplomatischen Vertreters der Schweiz in Frankreich (Kern trug den Titel eines Gesandten oder Ministers; seit einigen Jahrzehnten tragen unsere Missionschefs jenen eines Botschafters.) Der Leser lernt nicht nur den Architekten der schweizerisch-französischen Beziehungen zu Beginn des jungen Bundesstaates kennen, sondern auch einen der Gründer dieses Staates; Kern war Mitglied einer Kantonsregierung, eidgenössischer Parlamentarier, Redaktor der Bundesverfassung von 1848, erster Präsident des Bundesgerichts, Gründungspräsident der Eidgenössischen Technischen Hochschule, um nur einige seiner zahlreichen Funktionen zu nennen. Seine abschließende Pariser Mission dauerte 26 Jahre und fiel zusammen mit dem Zweiten Kaiserreich, dem deutsch-französischen Krieg (1871) und den Anfängen der Dritten Republik. Doch sagen wir nicht mehr! „Kern“ liest sich leicht. Wir empfehlen das Bändchen allen unseren Freunden wärmstens!

Nächste Titel – Frühjahr 2006 :

Benedikt von Tschärner, *Giuseppe Motta, Schweizer Staatsmann*, deutsch, französisch, italienisch.

Daniel Bernard, *Oui, tout ce bruit ... - rencontre entre Isabelle Eberhardt et Albert Camus* , théâtre, illustré par Valdi Toffoletti.

Présentation au Salon du Livre, 1 mai 2006

Illustration

du

livre,



„...aux couleurs du pape régnant“ - die Fahne der päpstlichen Schweizergarde

Vincenz Oertle

Die Päpstliche Schweizergarde besitzt zwar nur Kompaniestärke - der Sollbestand beträgt zur Zeit 110 Mann -, steht als privilegierte Wach- und Schutztruppe jedoch im Rang eines Regiments. Sie führt daher eine „Regimentsfahne“, die einige Besonderheiten aufweist: Das damastseidene Feldzeichen zeigt zunächst das aus dem Ançien Régime bekannte langschenkliges Schweizerkreuz, aus dem sich vier Eckquartiere ergeben. Im stangenseitig oberen Eckquartier befindet sich auf rotem Grund das von den Hoheitszeichen des Heiligen Stuhls umrahmte Wappenschild des regierenden Papstes, im flugseitig unteren in analoger Darstellung dasjenige des Gardegründers, Julius II (Giuliano della Rovere, Pontifikat 1503-1513). Im Schnittpunkt der Kreuzarme ruht das von Lorbeer umrankte Kommandantenwappen, unterlegt mit den Farben des Heimatkantons des Gardeobersten. Die beiden quergestreiften Eckquartiere enthalten die nach ästhetischen Kriterien angeordneten blau-gelb-roten Wappenfarben der Medici-Päpste (= Gardefarben). Die gelbmetallene Fahnenspitze zeigt in filigransilberner Darstellung den Schweizer Schutzpatron, Niklaus von der Flüe (1417-1487). Bis in die 1970er Jahre war bei jedem Pontifikats- und Kommandowechsel - sofern sich keine Neuanfertigung der Fahne aufdrängte - das entsprechende Wappen ausgetauscht worden. Seither (erstmalig 1982) wird bei jedem Kommandantenwechsel ein neues Feldzeichen beschafft. Wobei der neue Gardeoberst die Finanzierung regelt und damit Eigentümer der Fahne wird. Bei Papstwechseln gilt immer noch der ursprüngliche Vorgang.

Eingeführt wurde die Gardefahne heutiger „Ordonnanz“ unter dem bekannten Gardereformer, Oberst Jules Maxim Repond (Kommandant 1910-1921). Die Approbation durch das Staatssekretariat war am 1. November 1913 erfolgt. Der Entwurf stammt vom Historiker und Nidwaldner Staatsarchivar Dr. Robert Durrer (1867-1934), Verfasser des unvollendeten Werkes „Die Schweizergarde in Rom und die Schweizer in päpstlichen Diensten“ (Luzern 1927). Das Grundmuster lieferte wohl der im 18. Jahrhundert übliche Fahnentyp, den M. May in seiner 1788 erschienenen „Histoire militaire de la Suisse...“ folgendermaßen beschrieb (Bd. 8, S. 528): „Le drapeau est aux couleurs du pape régnant, les quartiers séparés par une croix blanche, avec les clefs de St-Pierre en sautoir.“ Seit 1913 sind neun Päpste und zehn Gardekommandanten zu verzeichnen. Gemäß Gardearchiv wurden in diesem Zeitraum neben verschiedenen Wappenänderungen auch sieben Fahnen neu fabriziert, wobei eine sogar in zweifacher Ausführung vorliegt. Diese enthält die Wappen von Papst Pius XII. (Pontifikat 1939-1958) und Oberst Heinrich Pfyffer von Altishofen (Kommandant 1942-1957). Das ursprüngliche Exemplar befindet sich im Gardequartier, das leicht modifizierte Zweitstück im Musée des Suisses dans le Monde in Pregny-Genève, dem es einst durch

die „Freiburger Sektion des Verbandes der ehemaligen päpstlichen Schweizergardisten“ übergeben wurde (Bory, S. 194). Wie aus den Unterlagen des Gardearchivs hervorgeht, hatte Oberst Heinrich Pfyffer von Altishofen zum 450. Jahrestag der Gardegründung (1956) – ein Jahr vor seinem Tod – eine neue Fahne gestiftet. Was die Existenz von zwei analogen Exemplaren erklärt. Der spätere Ablauf ist nicht dokumentiert. Neben einzelnen aus dem 19. Jahrhundert stammenden Fahnen befinden sich noch vier ausgediente Exemplare neuer „Ordonnanz“ im Besitz der Schweizergarde.

Benützte Literatur

Jean-René Bory, *Les Suisses au service étranger et leur Musée*, Nyon 1965.

Paul M. Krieg, *Die Schweizergarde in Rom*, Luzern 1960.

M. May, *Histoire militaire de la Suisse et celle des Suisses dans les différens services de l'Europe*, Lausanne, 1788.

Regolamento per la Guardia Svizzera Pontificia, Roma 1914.

Regolamento organico disciplinare e amministrativo della Guardia Svizzera Pontificia, Città del Vaticano 1959 und 1976.

Für zusätzliche Informationen dankt der Autor Herrn Gardemajor Peter Hasler.

Dieser Beitrag erschien in erweiterter Form in der deutschen „Zeitschrift für Heereskunde“ Nr. 419 / 2006.

Aktuelle, modernisiert gestaltete Gardefahne mit den Wappen von Papst Benedikt XVI (Pontifikat seit 19. April 2005) und Oberst Elmar T. Mäder (Kommandant seit November 2002).

Wappen Oberst Heinrich Pfyffers von Altishofen (Kommandant 1942-1957). Die aus der Zeit Papst Pius' XII. (Pontifikat 1939-1958) stammende Fahne liegt in doppelter Ausführung vor. Das Zweitstück befindet sich im Musée des Suisses dans le Monde in Pregny-Genève.

Defensores ecclesiae libertatis, die Juliusfahne an die Eidgenossen
Johannes Stumpf, Schweizerchronik, 1606

Commémorations du Simplon

Françoise Vannotti

Au début de l'année 1806, au terme d'un chantier titanesque mené en un temps record sur ordre de Napoléon, on put commencer d'utiliser la route du col du Simplon, point culminant du parcours Paris-Milan. Cent ans plus tard on inaugurerait le tunnel ferroviaire homonyme. En 1910, Géo Chavez franchissait les Alpes en avion pour la première fois... au-dessus du Simplon. Première route moderne à travers les Alpes, premier tunnel international, premier passage aérien en avion à travers les Alpes : le Simplon est un passage singulier.

Les commémorations conjointes d'un bi-centenaire et d'un centenaire ont fourni une occasion exceptionnelle d'impliquer trois pays, la France, la Suisse et l'Italie, dans la promotion d'un axe européen de première importance qui est également une zone touristique méritant une meilleure fréquentation et un parcours didactique idéal pour de futurs ingénieurs.

Dans cette optique, l'Association Commémorations du Simplon

- a élaboré, en collaboration avec le **Musée national Suisse**, les **Archives nationales françaises** et la **Fondazione Enrico Monti**, un projet d'exposition itinérante dont les étapes s'échelonnent entre **Paris et Milan**, les deux métropoles reliées par ce parcours. Le début de cette exposition a été présenté en novembre 2005, à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées (Paris/Champs-sur-Marne), fondé par le Suisse Jean Rodolphe Perrenet en 1747, puis à Lausanne, au Palais de Rumine. A partir du 12 mai 2006, on pourra la voir au château de Saint-Maurice ; presque simultanément, le château Stockalper à Brigue l'accueillera en voisine de la collection Fantoni, essentiellement dédiée au percement du tunnel. A chaque étape l'exposition s'étoffe. C'est pendant l'été 2007, au col du Simplon, dans l'ancien hospice Stockalper, qu'elle trouvera son plein développement.

- organise, sous l'égide de la **Société d'histoire de la Suisse romande**, un **colloque international** réunissant des historiens et des ingénieurs : les uns évoqueront le passé très particulier de ce col si européen, les autres relèveront les exploits techniques de la construction de la route et du percement du tunnel. La problématique des transports et de leurs infrastructures - notamment sous l'angle environnemental - sera aussi à l'ordre du jour. Ce colloque aura lieu du 19 au 22 octobre 2006 à Lausanne, au Casino de Montbenon. Il est ouvert au public.

- s'efforce de promouvoir, dans la région du Simplon, sous l'égide de l'**Académie suisse des sciences techniques**, en partenariat avec le **Mouvement de la Jeunesse suisse romande** et l'**Organisation des Suisses de l'étranger**, des activités et des animations destinées à **familiariser les jeunes avec les sciences techniques**. Les premiers camps de vacances bénéficiant d'animations sous la direction d'ingénieurs ont connu un grand succès en été 2005. La formule sera reprise et développée en 2006 ainsi que les années suivantes.

C'est donc en été 2007, plus précisément pendant les mois de juillet et d'août, que se conclura le double jubilé du Simplon... au col du Simplon. Cérémonies, fêtes et animations diverses sont en préparation, d'entente avec l'armée et la commune de Simplon-Dorf : de Brigue à Domodossola le parcours promet des révélations et les haltes des surprises pour petits et grands. Le Simplon, cet axe européen par excellence, vous attend nombreux !

Informations:

Commémorations du Simplon

Case postale 2012 1950 Sion

tél. 027 323 42 78, www.simplon2006.ch

Enfin, il convient de signaler l'exposition qui ouvrira cet automne à la Maison Tavel à Genève et qui rendra un juste hommage à **Nicolas Céard** (1747-1821), le très talentueux ingénieur qui fut maire de Versoix et dont la plus célèbre réalisation est la route du Simplon.

Prix des Suisses de l'étranger à Leo Schelbert

La section internationale du Parti radical suisse a décerné son Prix des Suisses de l'étranger à Monsieur Leo Schelbert, professeur d'histoire à Chicago, auteur de nombreuses œuvres sur les Suisses d'Amérique et – « last but not least » – conseiller associé de notre Fondation. Nous lui exprimons nos plus vives félicitations.

Bourgeois de Steinen (Canton de Schwyz) né à Kaltbrunnen (Canton de St.Gall) en 1929, Léo Schelbert fit sa maturité au Gymnase d'Immensee en 1948, sa maîtrise en histoire à la Fordham University de New York en 1960 et son doctorat à la Columbia University de New York en 1966. Sa dissertation avait comme thème : *Les Anabaptistes suisses en Amérique* (rééditée en 1980 sous le titre de *Swiss Migration to America. The Swiss Mennonites*, Arno Press, New York). Il a enseigné l'histoire à l'Université d'Illinois, à Chicago, dès 1969. Pendant de longues années, il a été président de la « Swiss American Historical Society ». A présent professeur émérite, Leo Schelbert vit à Evanston (Illinois).

Rappelons que la Section internationale du Parti radical Suisse décerne son Prix des Suisses de l'étranger depuis 2002. Le jury fait son choix sur la base de nominations en provenance des Suisses de l'étranger. Le choix d'un historien coïncide avec le Programme « Swiss Roots », qui se propose de rappeler leurs racines helvétiques aux nombreux Américains descendants de Suisses ayant émigré au Pays des possibilités illimitées, au cours des 19^e et 20^e siècles.

Chez les Amis de l'Institut des Suisses dans le Monde - le mot du Président

Chères Amies, chers Amis de Penthes,

Notre programme du printemps est maintenant déjà bien entamé !

En effet, le 2 février, à la suite de notre assemblée générale statutaire, M. Benoît Dumas nous a présenté son livre sur « Les Suisses aux Galères de France » (publié aux Editions Cabédita). J'ai été très touché par le petit mot d'encouragement et d'amitié de Benoît Dumas, qui nous a autorisé à le publier (voir ci-dessous).

Le samedi 18 mars, nous avons accueilli M. Bernard Lescaze qui, dans son style toujours vif et original, nous a parlé de ses recherches sur un Suisse, Louis Relian, et de son journal inédit de deux voyages aux Indes (1753–1756).

Le samedi 29 avril, nous assurerons, comme chaque année maintenant, le programme de l'après-midi de la « Journée de Penthes ». Cette manifestation publique sera consacrée à un aspect particulier de notre ouverture au monde, la politique étrangère et l'image que notre pays veut projeter ou promouvoir. Nous nous réjouissons d'écouter Mme la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, ainsi que quatre grands acteurs et témoins de ces efforts. Cette fois-ci, nos amis du Forum suisse de politique internationale, présidé par l'ancien Secrétaire d'Etat Edouard Brunner et coordonné par notre ami Alain Nicollier, se joindront à nous. Le 24 juin, nous nous associerons évidemment au vernissage, au Château de Penthes, de l'exposition sur le jubilé de la Garde suisse pontificale (1506 – 2006). Je vous y attends nombreux et je vous dis à bientôt !

Paul André Ramseyer

Cher Monsieur Ramseyer,

Un petit mot pour vous remercier de l'accueil que m'a fait la Société des Amis de Penthes et pour le sympathique dîner qui a suivi la conférence. J'ai été enchanté de faire votre connaissance et je me réjouis de vous revoir aux prochaines Journées de Penthes. Il règne dans le château comme une ambiance de grande famille : celle des Suisses. Vous allez trouver ma réflexion curieuse, mais il n'est point d'endroit où l'unité nationale des Helvètes est plus forte qu'à l'extérieur de nos frontières... Ce qui m'amène à penser qu'être Suisse est presque une forme de religion avant tout... J'ai récemment vu un drapeau suisse, pendu à la fenêtre d'une maison de Payerne, sur lequel un autochtone avait écrit en grosses lettres « La Suisse est le pays de la tolérance ». Je crois que cette formule, qui relève au rouge sang celui des extrémistes de tout crin, correspond bien à notre pays.

Quoi qu'il en soit, j'espère que vous me ferez bon accueil dans votre société ; en retour, je puis vous assurer que je tâcherai d'apporter ma pierre contributive au rayonnement culturel du musée et de notre pays.

Cordialement, Benoît Dumas

Les Suisses du Pape – 500 ans au Vatican

Le 24 juin 2006 : un grand événement à Penthes

Du 25 juin au 3 décembre 2006, le Musée des Suisses dans le Monde au Château de Penthes (Pregny-Chambésy) présentera une exposition sur la Garde suisse pontificale, qui fête cette année le 500^e anniversaire de sa création. L'exposition, la seule qui a lieu en Suisse romande pendant cette année jubilaire, évoquera notamment la vie quotidienne des gardes ; elle comportera en outre une collection unique au monde de soixante-cinq autographes – signatures, textes manuscrits – de la main de papes, de Jules II à Benoît XVI.

Le Musée des Suisses dans le Monde a comme objectif d'étudier et de faire connaître l'histoire de ces nombreux Suisses du passé et du présent dont la vie, ou une partie de celle-ci, se déroule à l'extérieur de nos frontières et qui contribuent par leur énergie et leur savoir-faire au développement de leur pays d'accueil. Une part importante de la collection du Musée est aujourd'hui encore consacrée au service étranger et à l'histoire militaire, y compris celle de la Garde suisse pontificale, le seul corps du service étranger encore actif à ce jour.

L'exposition, articulée en quatre volets, est présentée au premier étage du Musée.

Le premier volet comporte une collection de signatures autographes de souverains pontifs, de Jules II, fondateur de la Garde en 1506, à Benoît XVI. Cet ensemble, unique, de manuscrits rares est exposé pour la première fois et permet au public de parcourir les cinq cents ans de fidélité des gardes à leur pape.

Le second volet décrit les différentes missions de la Garde en présentant ses uniformes, ses armes et ses règlements. Au-delà de l'imagerie touristique, les gardes suisses remplissent des missions qui sont mal connues du grand public ; ils suivent une formation rigoureuse, sont soumis à une discipline sévère et assument de nombreuses responsabilités laissant peu de place aux loisirs.

Le troisième volet évoque la vie spirituelle de ces soldats. Cet espace accueille le film produit par le Musée des Suisses dans le Monde et réalisé par Daniel Bernard (Video-traces SA, Genève). L'objectif ici est de permettre aux visiteurs d'entrer un peu plus dans l'intimité des gardes pontificaux.

Le quatrième volet, enfin, est consacré à quelques aspects particuliers de la vie quotidienne de la Garde. A travers divers objets singuliers, le public pourra jeter un autre regard sur la Garde et faire plus ample connaissance avec les hommes qui la composent.

L'exposition est organisée par le Musée des Suisses dans le Monde en collaboration avec le Comité 1506. Ce Comité, issu des sections romandes des anciens de la Garde, a été créé dans le but de faire mieux connaître la Garde suisse pontificale en terre romande.

Le Comité de patronage de l'exposition est placé sous la présidence de Madame la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey et comprend Son Eminence Monseigneur Georges Cottier, cardinal et théologien de la Maison pontificale, Son Excellence Monseigneur Amédée Grab, évêque de Coire, le professeur Jean-François Bergier, historien, et l'ancien commandant de corps Jean Abt.

L'exposition est accompagnée d'un catalogue détaillé des autographes pontificaux et d'un guide (à paraître). Un programme d'animation, notamment pour les enfants, est prévu. Il s'agit de la seule manifestation romande officielle du jubilé de la Garde.

L'exposition bénéficie du soutien de nombreux partenaires : entreprises, institutions publiques et privées et mécènes privés.

Cet événement est la seule manifestation romande officielle des fêtes du Jubilé.
Heures d'ouverture : du mardi au dimanche de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00

Pour toutes informations complémentaires veuillez consulter notre site :
www.penthes.ch

Fiche technique

titre : Les Suisses du Pape, 500 ans au Vatican
date : du 25 juin au 3 décembre 2006
lieu : ***Musée des Suisses dans le Monde***
18, chemin de l'Impératrice 1292 Pregny/Genève
horaires : du mardi au dimanche de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures
(fermé le lundi)
contact : par courriel : musee@penthes.ch
prix d'entrée : frs 8.- (adulte),
frs 4.50 (retraités et groupes dès 20 personnes),
frs 2.50 (enfant gratuits jusqu'à 12 ans, étudiants et
chômeurs), frs 10.- (pour une famille)
visite guidée : sur demande (au minimum 15 jours à l'avance):
tarifs : frs. 120.- (par guides affiliés), + les entrées. Les visites
en dehors des heures d'ouverture du Musée sont soumises à
une surtaxe.
contact : Jean-Marie Gerber au 022.734.90.21 ou par
courriel : boutique@penthes.ch

Restaurant Le Cent-Suisses : ouvert tous les jours de 10h. 30 à 17 heures ;
réservations des tables au 022 734 48 65
courriel : restaurant@penthes.ch
parking gratuit de 60 places; accès par bus, lignes V ou Z (arrêt
Penthes)

« Le Corbusier ou la Synthèse des arts »

« Il n'y a pas de sculpteurs seuls, de peintres seuls, d'architectes seuls. L'événement plastique s'accomplit dans une 'forme une', au service de la poésie. »

Le Corbusier

Sous ce titre, le Musée Rath à la Place Neuve à Genève nous offre une grande – on peut même dire : sensationnelle – exposition de peintures, de sculptures et de tapisseries de Le Corbusier, exposition qui s'est ouverte le 9 mars et qui durera jusqu'au 6 août 2006. A partir du 27 avril 2006, le Musée d'art et d'histoire de Genève présente une exposition complémentaire de dessins sous le titre de « Le Corbusier. Dessins à dessein » ; il s'agit là d'une des manifestations les plus importantes jamais consacrées à cette facette tout à fait essentielle de l'art de Le Corbusier, aspect qui, souvent, a eu tendance à disparaître derrière son œuvre architecturale. Le catalogue de l'exposition a été publié aux Editions d'Art Albert Skira.

Le Corbusier et le Maghreb

Marika Jacquemart-Bouaoudia, arch. dipl. EPFZ, Genève

Il y a des gens qui voyagent l'arme au poing, les yeux fermés ou le mépris au coin des lèvres, ne cherchant qu'à retrouver ou recréer ce qu'ils ont quitté chez eux. Il y a des gens, par contre, qui semblent avoir reçu de Dieu un don merveilleux. Dénués de toute violence et de préjugés, les crayons, les pinceaux et les couleurs dans leurs bagages, ils se laissent imprégner par la terre qu'ils découvrent : sa culture, ses formes et ses couleurs. Sachant voir et admirer ce que la création leur offre, ils mettent sur papier ou sur toile leurs impressions et les images qui les ont fascinés. Tels sont les artistes : l'œil admiratif et le cœur sensible.

Tel fut : Le Corbusier

Le Corbusier, architecte d'origine suisse, naturalisé français, naquit à la Chaux-de-Fonds (Suisse) en 1887, de son vrai nom Charles-Edouard Jeanneret-Gris, d'une famille d'émailleurs de boîtiers de montre et de musiciens. Son enfance se passa dans cette ville d'industrie horlogère, une ville qui frappe par son urbanisme fait de rues parallèles et transversales à angle droit. Jeune enfant, il arpenta la nature avoisinante et apprit à observer et dessiner les plantes et les animaux de la région. Il fréquenta l'école d'art de la Chaux-de-Fonds où il étudia la gravure auprès du peintre et professeur Charles l'Eplattenier qui orienta son élève vers l'architecture. Le jeune Jeanneret fit ses premières expériences architecturales dans sa ville natale. Ses toutes premières maisons sont des œuvres qui ne laissent pas encore soupçonner ce que sera la création du maître par la suite. Le gain cependant qu'il en tirera sera utilisé pour financer ses premiers voyages : ces voyages qui furent le moteur de la création artistique de l'architecte. En 1916 il construit sa dernière villa à la Chaux-de-Fonds, la villa Schwob, dite turque, qui rappelle les palais ottomans. Cette villa comme son premier voyage d'Orient marquent le début de la métamorphose de la création artistique de l'architecte. Le Corbusier se lança dès lors dans le cubisme et n'utilisa presque plus que la couleur blanche.

C'est probablement vers 1907 au temps de ses premiers voyages, que Le Corbusier prit l'habitude d'avoir constamment en poche de petits carnets dans lesquels il notait réflexions et croquis, dessins libres et premières idées d'architecture. Ces carnets étaient pour lui essentiellement des instruments de travail : ils lui servaient à fixer à l'état brut, dans toute sa fraîcheur, l'observation, l'idée, l'image, sur laquelle il reviendrait plus tard ou jamais. Il se reportait sans cesse à ces carnets, en parlait souvent, mais ne les montrait guère.

L'ensemble de ces carnets furent publiés ; ils sont riches de dessins, d'annotations et de croquis qui nous révèlent l'acuité de l'observation du maître. Malheureusement les carnets des périodes allant de 1919 à 1929 et de 1936 à 1945 ont disparu ou furent occultés. Ils contiennent les deux voyages d'Orient, notamment en Turquie et au Maghreb. Par chance, on possède quelques pages qui furent détachées de leur contenant. Mais nous pouvons nous imaginer l'émerveillement du jeune architecte devant les maisons traditionnelles turques, le long du Bosphore, avec les grandes fenêtres et les pilotis qui les aident à mieux surplomber l'eau, ou devant la merveilleuse

cour-terrasse du palais du sultan à Istanbul, surplombant la Corne d'or, ou encore devant ce mur à Ghardai qui, subitement, vire sur le côté pour laisser la vie sauve à un palmier, puis le longe un petit bout pour le dépasser et revient sur la ligne première. Nous pouvons nous imaginer que l'architecte dessina les volumes cubiques de cette maison dans la palmeraie avec ses toits-terrasses, ses escaliers menus et un peu raides qui relient les différents niveaux, sa cour intérieure dans laquelle se déverse toute la lumière du ciel ou encore ses petites ouvertures rectangulaires semblables à de petites fentes dans le mur qui laissent le regard se poser dans la rue sans que le regard de la rue ne se pose sur lui ou encore les coupoles des mosquées et les minarets qui pointent vers le Très-haut en finesse et en douceur. Il nota certainement les jeux de lumière à l'intérieur des constructions orientales. Il s'étonna probablement devant les toits demi-cylindriques d'El-Oued. Il s'enthousiasma, comme en Espagne sans doute, devant la blancheur et les volumes cubiques des médinas. Car on connaît le jugement de Le Corbusier sur l'urbanisme arabe : « la Casbah, un chef d'œuvre d'architecture et d'urbanisme a-t-il écrit dans « Poésie d'Alger ». Et on sait qu'il remarqua l'échelle humaine, le confort des yeux et du corps, l'intimité, l'harmonie... qu'offrent l'architecture et l'urbanisme islamiques.

Ce texte nous révèle l'impact de l'architecture du monde islamique sur le jeune Jeanneret au cours de son premier voyage d'Orient qui le porta, entre autres, en Turquie. Il est d'autant plus regrettable que les carnets correspondants à cette période nous manquent. Ils nous auraient éclairés sur la teneur exacte de cet impact.

Au sujet de ses voyages, Le Corbusier dit : « Je conçus une véritable terreur des enseignements d'écoles, des recettes, des a priori de droit divin, et je fus persuadé d'en appeler, en cette période incertaine, à mon jugement personnel. Avec mes économies, j'entrepris un voyage à travers plusieurs pays, loin des écoles, gagnant ma vie dans les travaux pratiques. Je commençais à ouvrir les yeux ». Cela explique sa soif de découvrir le monde qui le porta en Italie, au Moyen-Orient, dans les pays d'Europe centrale, à Vienne où il passa six mois dans l'atelier de Joseph Hoffmann en 1907, à Paris en 1908 puis en 1909 où il resta quinze mois à l'atelier d'Auguste Perret, en Grèce où il visita le Mont-Athos, et l'Acropole d'Athènes, en Espagne, au Maroc, en Algérie en 1929, à Alger d'abord dont il s'éprendra et pour laquelle il fera par la suite plusieurs projets d'urbanisme, puis dans le sud à Ghardaïa, à Laghouat, en Amérique du Nord et du Sud et en Asie. Durant ses voyages, il sut regarder et voir avec une extrême perspicacité : Le Corbusier distinguait entre regarder et voir :

« Regarder = noter, recueillir, engranger. »

« Voir = comprendre, dégager des rapports.
ENSUITE SEULEMENT INVENTER ET CRÉER. »

« Parallèlement un nouveau matériau naissait : le béton armé. »

Le Corbusier l'utilisa pour la maison DOM-INO dont il déposa le brevet en 1914. La maison DOM-INO : un système poteau-dalle qui assure l'indépendance de l'architecture par rapport à la structure et la liberté totale des cloisons intérieures non porteuses.

Le Corbusier s'installa définitivement à Paris en 1917. Il a trente ans et le cubisme en a sept. En 1920, il fonde avec A. Ozenfant et P. Dermée *l'Esprit Nouveau - revue d'esthétique*. Il signe une suite d'articles réunis en volumes (*Vers une Architecture*) du nom d'un ancêtre, Le Corbusier-Saunier. Il restera connu sous le nom de Le Corbusier. En 1922, il crée une agence d'architecture avec son cousin Pierre Jeanneret.

« La technique n'a de valeur que dans la mesure où, loin d'imposer à l'homme de nouvelles servitudes et de le condamner à la passivité, elle favorise ses initiatives et se fait libératrice ».

« Je dis, en raccourci, ceci : il nous faut un bel espace pour vivre à la pleine lumière, pour que notre « animal » puisse ne pas se sentir en cage, qu'il puisse remuer, avoir de l'espace autour de lui, devant lui... »

« La géométrie n'est pas dans les poignets, elle est dans les pensées ».

« L'architecture est le jeu savant correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière ».

Ces énoncés du maître sont autant d'axiomes à la base de la recherche et de l'expérience architecturale de Le Corbusier. Théoricien, polémiste, Le Corbusier fut un grand artiste, un magnifique agitateur culturel aussi, une source d'idées intarissable, un phare. Son horizon était le monde. Durant toute sa vie, il ne sera pas seulement un architecte, mais aussi un designer, un peintre, un sculpteur et un écrivain. Le maître fut très polyvalent, mais c'est dans le domaine de l'architecture qu'il sera célèbre et qu'il marquera des générations de jeunes architectes à qui il aura fait découvrir : lumière et beauté. Il mourut subitement à Cap-Martin en 1965 laissant derrière lui une œuvre considérable et hautement intéressante. Il y a des gens qui voyagent...

En cet été 2005, qui commémore le 40^{ème} anniversaire de la disparition de Le Corbusier, il est très stimulant de renouer avec les idées du Maître que fut Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier. Son indépendance d'idées, sa pensée et sa philosophie à part dans son époque sont bien caractéristiques de l'âme suisse. C'est de tout temps que ce pays a produit des esprits hors du commun, voire universels. Un créateur tel que Le Corbusier n'est pas sans faille ni imperfection mais la puissance de cette vie qui a su tant produire doit provoquer en nous admiration et respect. Un colloque a eu lieu dans le cadre des Algériades, à l'Université Bastions, le 3 septembre 2005. L'auteur de l'article, écrit en 1992, a été interpellée par la thèse « Le Corbusier et l'Algérie » présentée par l'auteur, Monsieur Alex Gubler, architecte diplômé EPFL et docteur en architecture. Cette thèse approfondit le sens évoqué dans l'article. Pour ceux que cette question intéresse, il est très souhaitable d'en prendre connaissance.

Un endroit féerique pour vos événements

***Repas de mariages, Anniversaires, Cocktails, Vin de l'Amitié...
Séminaires, Colloques, Conférences ... et repas de midi
au restaurant et dans des salons privés***

Situé à proximité de l'aéroport et des Nations Unies, à moins de 10 minutes du centre de Genève et de son lac, le Domaine de Penthes, avec son château et son parc, est un endroit magique pour organiser vos réunions d'affaires, vos célébrations familiales et vos activités de détente.

Le pavillon Gallatin, situé sur la colline dominant le lac Léman avec vue imprenable sur le Mont-Blanc, est aménagé spécialement pour les banquets de mariages, conférences, séminaires et cocktails. Sa tente chauffée (du début mars à mi-décembre), permet des manifestations de style champêtre mais néanmoins soignées pour 300 personnes (cocktail) ou 160 personnes (déjeuners ou dîners).

Nous nous réjouissons de vous accueillir et sommes à votre disposition pour vous communiquer, sur demande, un devis personnalisé. N'hésitez pas à nous contacter quelle que soit votre demande.

Un parking gratuit est à votre disposition.

Pour toutes les informations, veuillez prendre contact le plus tôt possible avec le Directeur du restaurant, Monsieur Pedro Ferreira par téléphone 022 734 48 65 ou par courriel : restaurant@penthes.ch
www.penthes.ch/restaurant

